



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnaf.com>

La commission nationale TSEEAC du SNNA-FO s'est réunie le jeudi 04 juin 2009 et a confirmé les orientations issues du congrès national du 02 avril 2009, à savoir que les TSEEAC sont indispensables à la construction et au fonctionnement du FABEC, qu'ils doivent continuer à exercer leurs fonctions dans toutes les directions de la DGAC et dans tous les domaines d'activité.

Dans ce cadre, la commission soutien pleinement le Bureau National du SNNA-FO pour défendre :

- La refonte simplifiée de la grille EVS, intégrant une évolution automatique sur 3 niveaux (débutant, confirmé, expert) pour tous les métiers TSEEAC.
- La revalorisation des indices terminaux.
- L'accès élargi aux emplois fonctionnels RTAC et CTAC et l'augmentation du nombre de postes.
- Le retour à la mobilité à 3 ans dès la première affectation.

La revalorisation de la fonction contrôleur d'aérodrome en demandant :

- Le repositionnement dans la grille EVS.
- La fusion en un seul groupe des organismes F et G (avec l'ISQ au taux du groupe F actuel).

Le SNNA-FO exige la création d'un mécanisme d'allocation temporaire de retraite, avec création d'un fond spécifique garanti par l'Etat, alimenté par les cotisations des personnels.

Le SNNA-FO exige le maintien, dans le cadre de la refonte de la formation initiale TSEEAC en cours, d'un module d'initiation pratique au contrôle d'approche et la reconnaissance du diplôme TSEEAC.